

**FPM**  
Pour l'inclusion financière en RD Congo

# VEILLE SECTORIELLE

## 2<sup>EME</sup> SEMETRE 2019

- CONJONCTURE INTERNATIONALE
- CONJONCTURE NATIONALE
- EVOLUTION DU SECTEUR FINANCIER CONGOLAIS
- ACTIVITÉS DU FPM



**KFW**

**cfef**



**Cordaid**



**incofin**



## Contenu

1. Aperçu de l'environnement économique international.....	2
1.1. Zone Euro .....	4
1.2. Etats-Unis .....	5
1.3. Autres pays avancés .....	5
1.4. Pays émergents et en développement .....	5
1.5. Afrique Subsaharienne .....	6
2. Aperçu de l'environnement économique en RDC.....	7
2.1. Contexte socio-politique.....	7
2.2. Aperçu économique.....	8
2.3. Evolution de l'activité bancaire .....	10
2.4. Evolution de l'activité du secteur de la microfinance .....	11
3. Activités du FPM.....	12
3.1. Activités transversales du FPM ASBL.....	12
3.2. Focus sur les activités du FPM SA.....	13

## Résumé

Au cours du second semestre 2019, l'environnement économique international a été marqué par un ralentissement de la croissance économique qui s'est établie à 2,9% en 2019 contre 3,6% en 2018. Cet affaiblissement de la croissance économique est dû principalement aux incertitudes entourant les politiques commerciales, notamment entre les États-Unis et la Chine, ainsi que par l'intensification des tensions géopolitiques, en particulier entre les États-Unis et l'Iran.

S'agissant des cours des produits de base, les prix du pétrole ont connu une baisse par rapport à leurs niveaux de 2018, le niveau moyen est de 57 USD en 2019 contre 65 USD/ baril en 2018. Le prix du cuivre s'est établi à 6 183 USD la tonne à la fin 2019, soit un accroissement de 2,8% par rapport à 2018. Cette hausse s'explique par les tensions sur l'offre suite notamment à l'arrêt de plusieurs mines et fonderies au Pérou et au Chili. Le prix de la tonne de cobalt a chuté de 51% en 2019, passant de 72 847,6 USD à 35 695 USD la tonne entre 2018 et 2019. Cette baisse des prix a résulté d'une offre excédentaire sur les marchés mondiaux.

Sur le plan national, la croissance en RDC s'est établie à 4,4% en 2019 selon la Banque centrale du Congo (4,3% selon le FMI) contre 5,8% en 2018. Cet affaiblissement de la croissance s'explique par le ralentissement des activités minières ainsi que par la persistance des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis. D'après les estimations de la BCC, la croissance économique en 2019 est principalement impulsée par le secteur tertiaire (2,12 points en termes de contribution à la croissance), suivi des secteurs secondaire (1,55) et primaire (0,77). A fin 2019, les dépôts des banques et les crédits bruts à la clientèle se sont situés respectivement à 6,10 milliards USD et 4,40 milliards USD, soit une croissance respective de 26% et 50% par rapport à l'année précédente. Concernant le secteur de microfinance, les dépôts et les crédits ont connu une croissance respectivement de 22% et 7% par rapport à leur niveau de 2018.

Au moment de la rédaction de cet article, la situation économique internationale et également celle de la RDC demeurent marquée par les incertitudes liées à la propagation de la pandémie du coronavirus et ses conséquences sur l'économie nationale. Selon les prévisions de la commission économique du Gouvernement, la croissance économique en RDC va s'établir à 1,1% en 2020, soit 3,3 points de moins qu'en 2019 et 3 points de moins que les prévisions en début d'année. Cette hypothèse ne peut être confirmée qu'à condition que la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus et ses effets sur l'économie congolaise puissent s'arrêter au mois de juin prochain. Au cas où le choc se poursuivait au-delà de juin 2020, l'économie congolaise entrerait en récession. Cette récession marquera la fin d'une forte croissance entamée à partir de 2002 dans un contexte de reconstruction post-conflit, après une longue période d'essoufflement de 1990 à 2001, caractérisée par des taux de croissance négatifs.

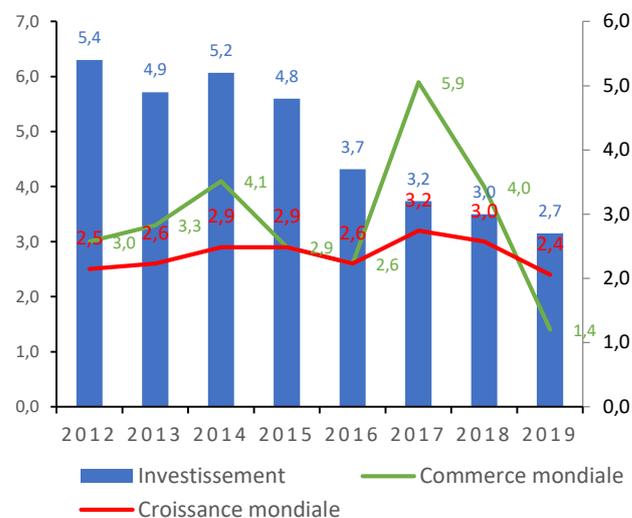
Concernant le FPM, les activités transversales du FPM ASBL au second semestre 2019 ont été marquées par (1) l'organisation de l'atelier sur l'étude de marché crise, (2) la poursuite du programme de formation 2019, (3) l'organisation de la journée internationale de l'épargne et (4) la tenue de deux mini-FAAF. A fin décembre 2019, le volume du portefeuille de prêt du FPM SA s'est situé à 27,25 millions pour 10 institutions financières partenaires. Parmi ces partenaires, on compte cinq banques commerciales et cinq institutions de microfinance.

## 1. Aperçu de l'environnement économique international

Au cours du second semestre 2019, l'environnement économique international a été marqué par un ralentissement de la croissance. Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI) (janvier 2020), la croissance économique est établie à 2,9% en 2019, soit 0,5 point de moins qu'en 2018 et 0,1 point de moins que prévu en octobre dernier. Cet affaiblissement de la croissance économique est dû principalement aux incertitudes entourant les politiques commerciales, notamment entre les États-Unis et la Chine, ainsi que par l'intensification des tensions géopolitiques, en particulier entre les États-Unis et l'Iran. De plus, l'intensification des troubles sociaux dans plusieurs pays et les catastrophes naturelles (ouragans dans les caraïbes, sécheresse et feux de brousse en Australie, inondations en Afrique de l'Est et sécheresse en Afrique australe) ont eu un impact sur le rythme de croissance économique mondiale.

Il sied de noter que la croissance économique mondiale a connu en 2019 un creux jamais atteint depuis la crise financière de 2008. Cette contraction est consécutive non seulement, aux facteurs conjoncturels dont notamment l'augmentation des obstacles aux échanges commerciaux et les tensions géopolitiques, mais également, à des facteurs structurels tels que la faiblesse de la productivité et le vieillissement de la population, particulièrement dans les économies avancées (FMI, janvier 2020). Cette baisse a été influencée, dans une bonne mesure, par les contreperformances observées dans certaines économies émergentes et en développement, notamment le Brésil, l'Inde, le Mexique, la Russie et la Turquie. Toutefois, l'activité économique aura bénéficié du maintien de l'assouplissement monétaire des principales banques centrales du monde.

Graphique 1 : Evolution des investissements, du commerce mondial et de la croissance du PIB réel (%)



Source : Banque Mondiale (janvier 2020)

Le graphique ci-dessus relève qu'en 2019, le commerce et les investissements mondiaux se sont affaiblis par rapport à leur niveau de 2018, soit une décroissance respective de 65% et 36%, suite à une incertitude politique accrue et une augmentation du niveau des droits de douane. Les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine ont connu une escalade pendant la majeure partie de 2019, et de nouveaux tarifs ont été mis en œuvre sur la majorité des marchandises entrant dans le commerce bilatéral. En raison de l'augmentation des tarifs entre les deux pays au cours de ces deux dernières années, une part nettement plus importante du commerce mondial est devenue l'objet de mesures protectionnistes. En effet, les tensions commerciales se sont également développées entre les États-Unis et d'autres partenaires commerciaux tels que l'Union européenne (UE), ainsi qu'entre le Japon et la République de Corée du Sud.

Toutefois, les négociations bilatérales entre les États-Unis et la Chine depuis la mi-octobre 2019 ont abouti à un accord de première phase comprenant une réduction partielle des droits de douane. Cet accord permet de mettre fin à une longue période des conflits commerciaux croissants entre les deux pays, et réduire l'incertitude politique pesant sur le commerce international, la confiance et l'investissement.

Depuis la fin de l'année 2019, la situation économique internationale reste marquée par les incertitudes persistantes liées à la propagation de la pandémie du coronavirus et ses conséquences sur l'économie internationale. En effet, la propagation du COVID-19 dans le monde a un impact direct sur le commerce international, la croissance économique et l'investissement mondial. Les chocs de demande et d'offre ainsi que le choc sur la confiance des marchés, devraient peser sur l'activité aussi bien mondiale que des différents pays touchés, à travers notamment les chaînes d'approvisionnement. Les pertes de production liées à cette urgence sanitaire et aux mesures prises pour l'endiguer sont probablement bien supérieures aux pertes qui ont été déclenchées par la crise financière mondiale. Selon le FMI, dans tous les scénarios étudiés, la croissance économique mondiale de 2020 sera inférieure à celle de l'année dernière. Le bilan humain de la pandémie de coronavirus s'alourdit à un rythme alarmant et la maladie se répand dans plus de pays. D'après la Directrice Générale du FMI, la récession mondiale consécutive à la pandémie due au coronavirus pourrait être pire que celle qui a suivi la crise financière de 2008.

Par ailleurs, le FMI a précisé que 50 milliards de dollars étaient disponibles, dont 10 milliards qui peuvent être prêtés à taux zéro, pour les pays pauvres et en développement. Ces sommes seront prêtées en fonction de quatre facteurs que sont la solidité du système de santé, la vulnérabilité aux chocs de prix, la dépendance aux exportations de matières premières et enfin la marge de manœuvre budgétaire de l'État.

La Banque mondiale avait quant à elle annoncé dès le 3 mars un plan d'urgence de 12 milliards de dollars pour aider les pays qui en ont besoin à « prendre des mesures efficaces » pour contenir la pandémie, épargner des vies et atténuer l'impact économique du coronavirus. L'aide de la Banque mondiale prendra également la forme d'une assistance technique ainsi que de la mise à disposition des biens et des services, notamment des équipements de laboratoire. Par ailleurs, la Banque mondiale prévoit de déployer jusqu'à 160 milliards de dollars au cours des 15 prochains mois en vue de soutenir l'adoption des mesures

qui aideront les pays à affronter les conséquences immédiates de la pandémie de Covid-19 et favoriser le redressement de l'économie. Les économies du G20 s'activent à mettre en place, avec les organisations internationales et toutes les institutions de financement, une aide massive aux pays émergents et en développement. Le but est de lutter contre la pandémie de Covid-19 et ses conséquences économiques.

Selon les prévisions du FMI (avril 2020), l'économie mondiale va connaître en 2020 sa pire récession (-3,0%) depuis la grande dépression, soit une récession plus grave que celle observée lors de la crise financière mondiale. Une reprise partielle est prévue pour 2021 (5,8%), à mesure que l'activité économique se normalisera, grâce au soutien des pouvoirs publics.

**Tableau 1 : Croissances économiques des pays avancés**

PIB réel (%)	2018	2019	2020p	2021p
<b>Monde</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>-3,0</b>	<b>5,8</b>
<b>Economies avancées</b>	<b>2,2</b>	<b>1,7</b>	<b>-6,1</b>	<b>4,5</b>
<b>Etats-Unis</b>	<b>2,9</b>	<b>2,3</b>	<b>-5,9</b>	<b>4,7</b>
<b>Zone Euro</b>	<b>1,9</b>	<b>1,2</b>	<b>-7,5</b>	<b>4,7</b>
<b>Allemagne</b>	<b>1,5</b>	<b>0,5</b>	<b>-7,0</b>	<b>5,2</b>
<b>France</b>	<b>1,7</b>	<b>1,3</b>	<b>-7,2</b>	<b>4,5</b>
<b>Italie</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>-9,1</b>	<b>4,8</b>
<b>Japon</b>	<b>0,3</b>	<b>2,0</b>	<b>-8,0</b>	<b>4,3</b>
<b>Royaume Uni</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>-6,5</b>	<b>4,0</b>
<b>Canada</b>	<b>1,9</b>	<b>1,6</b>	<b>-6,2</b>	<b>4,2</b>
<b>Autres pays avancés<sup>1</sup></b>	<b>2,6</b>	<b>1,7</b>	<b>-4,6</b>	<b>4,5</b>

Source : FMI (Avril 2020)

Dans les pays avancés, la croissance économique est estimée à 1,7% en 2019 contre 2,2% en 2018, suite au ralentissement de l'activité commerciale et manufacturière.

**Cours des produits de base.** En 2019, l'évolution des cours des matières premières sur les marchés internationaux a été largement tributaire des tensions commerciales entre la Chine et les Etats – Unis, car les prix de la plupart des matières premières ont chuté en 2019, suite à ces tensions commerciales. D'autres facteurs ont également conditionné la production de ces produits, à

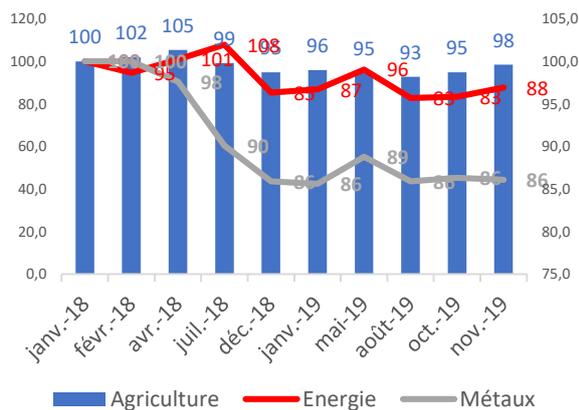
<sup>1</sup> Les autres pays avancés incluent la Corée du Sud, l'Australie, Taiwan, la Suisse, Singapour, Hong-Kong, la

Norvège, la République Tchèque, le Danemark, la Nouvelle Zélande, Porto Rico, Macao, l'Islande, Saint-Martin.

l'instar des conflits géopolitiques et des conditions climatiques dans certaines régions.

Toutefois, les négociations bilatérales entre les États-Unis et la Chine ont abouti en octobre dernier à un accord pour la réduction des droits de douane. Ce qui a permis la hausse des prix des principaux produits de base vers la fin de l'année 2019 (voir le graphique 2).

**Graphique 2 : Indices de prix des produits de base (indice, 100 = 2018)**



Le prix du cuivre s'établit à 6 183 USD la tonne à fin 2019, soit un accroissement de 2,8% par rapport à 2018. Cette hausse est expliquée par les tensions sur l'offre suite notamment à l'arrêt de plusieurs mines et fonderies au Pérou et au Chili. Le cours de l'or a progressé annuellement de 19,1% en 2019, sa plus forte hausse en 9 ans. Cette hausse du cours de l'or s'est nourrie de la persistance des craintes relatives au contexte économique et politique mondial, induisant la restauration du statut de l'or en tant que valeur refuge. Par contre, le prix de la tonne de cobalt a chuté de 51% en 2019, passant de 72 847,6 USD à 35 695 USD la tonne entre 2018 et 2019. Cette baisse des prix a résulté d'une offre excédentaire sur les marchés mondiaux. Les cours du pétrole ont connu une baisse par rapport à leur niveau de 2018, le niveau moyen est de 57 USD en 2019 contre 65 USD/ baril en 2018. Depuis le début de l'année 2020, les cours de l'or noir ont baissé de presque 50%, suite à la pandémie du coronavirus, qui a entraîné une baisse de la demande. Pour faire face à cette situation, l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et ses partenaires ont convenu d'une réduction de 9,7 millions de barils par jour à partir du mois de mai 2020 pour stabiliser les prix du pétrole sur le marché.

Au regard de la situation actuelle marquée par une crise liée à la pandémie du coronavirus, l'OCDE a révélé que la baisse du commerce international observée au quatrième trimestre 2019 dans les économies du G-20 devrait se poursuivre au premier trimestre 2020 voire au deuxième trimestre également.

**Marchés financiers mondiaux.** Les conditions financières mondiales sont restées globalement accommodantes, autant dans les pays avancés qu'émergents. La diminution des risques liés aux tensions commerciales et des craintes liées à un Brexit dur a entraîné un regain de confiance sur les marchés financiers. Les cours des actions ont continué de progresser dans les grands pays avancés depuis septembre 2019 et les rendements des principales obligations souveraines ont augmenté par rapport au creux de septembre dernier. La poursuite des politiques monétaires ultra-accommodantes des principales banques centrales, notamment la Réserve fédérale américaine et la BCE, a contribué au maintien des taux d'intérêt à des niveaux bas en 2019.

### 1.1. Zone Euro

La croissance de la zone s'est considérablement détériorée, en s'établissant à 1,2% en 2019, soit 0,7 point de moins que l'année précédente. Ce ralentissement s'explique par la faiblesse de l'investissement et des exportations. Plusieurs économies ont été au bord de la récession à un moment donné au cours de l'année 2019 avec une faiblesse particulière du secteur industriel allemand qui a dû faire face à la baisse de la demande en provenance d'Asie et aux perturbations de la production automobile. L'incertitude concernant le Brexit a également pesé sur la croissance économique européenne.

En réponse au ralentissement de l'activité, la Banque centrale européenne (BCE) a donné une stimulation monétaire en poussant son taux directeur plus bas (zone négative), le taux sur les dépôts a été abaissé de - 0,40% à - 0,50%, la BCE voulant par ce biais encourager les banques à prêter leur excès de trésorerie aux ménages et aux entreprises au lieu de le laisser au guichet de la banque centrale. Le taux de refinancement des banques à l'échéance d'une semaine a été maintenu à 0%, son niveau le plus bas où il campe depuis trois ans, et le taux de prêt marginal à 0,25%. La Banque centrale européenne s'est

réservé la possibilité de baisser de nouveau ses taux, tout en abandonnant tout horizon précis pour les relever, signe supplémentaire de sa détermination à soutenir dans la durée une économie au ralenti.

En France, la croissance s'établit à 1,3 en 2019, soit 0,4 point de croissance de moins qu'en 2018 suite à une faible demande extérieure. L'économie allemande a connu une forte détérioration, la croissance s'est établie à 0,5% en 2019 contre 1,5% en 2018. Cette régression s'explique par la baisse de la production de l'automobile suite à l'impact des nouvelles normes d'émission des carburants pour les véhicules diesel et de la réduction de la demande extérieure.

Le taux de chômage dans la zone euro s'est établi à 7,4% en décembre 2019 contre 7,8% en décembre 2018. Ce taux provient essentiellement des pays ayant un taux de chômage élevé comme la France 8,4% et l'Italie 9,8%. Quant au taux d'inflation, il s'est situé à 1,3% en décembre 2019 contre 1,5% l'année précédente.

### 1.2. Etats-Unis

Aux Etats-Unis, la croissance s'est ralentie dans un contexte de l'affaiblissement des investissements et des exportations. La croissance économique est estimée à 2,3% en 2019 contre 2,9% en 2018. Malgré le récent accord commercial avec la Chine, la hausse des droits de douane a augmenté les coûts commerciaux, tandis que l'incertitude politique a pesé sur l'investissement et la confiance. En plus, le retour à une orientation neutre de l'action budgétaire et par les effets décroissants - que devrait produire un nouvel assouplissement des conditions financières - ont contribué au ralentissement de l'activité économique. Comme dans des nombreuses autres économies avancées, le secteur manufacturier américain a été très faible.

Malgré ces vents contraires, le marché du travail est resté robuste et a bénéficié d'une hausse du taux de participation. Le taux de chômage demeure proche de son niveau le plus bas depuis une décennie, soit 3,5% en 2019 et la croissance des salaires a été solide, alimentant une consommation résistante. Quant au taux d'inflation (1,6% en 2019), il est resté inférieur à

la cible de 2%. En 2019, la FED a baissé ses taux trois fois au cours de l'année, pour les ramener entre 1,5% et 1,75%.

### 1.3. Autres pays avancés

Au Japon, l'économie a connu une forte accélération, la croissance économique est passée de 0,3% à 2% entre 2018 et 2019. Cette bonne performance s'explique par la hausse de la consommation privée, portée en partie par les mesures compensatoires prises par les autorités, pour accompagner le relèvement de la taxe à la consommation en octobre dernier, par la robustesse des dépenses en capital et par des révisions rétrospectives des comptes nationaux. En Italie, l'économie a régressé du fait d'un fléchissement de la consommation privée, d'une diminution de la relance budgétaire et d'une dégradation du contexte extérieur. La croissance économique s'est établie à 0,3% en 2019 contre 0,8% en 2018.

Au Royaume-Uni, la croissance économique s'est établie à 1,4% en 2019, soit 0,1 de point de plus qu'en 2018, malgré les incertitudes liées au Brexit. L'économie canadienne a régressé en 2019, suite aux difficultés du secteur pétrolier en grande partie et à un manque de dynamisme de l'économie mondiale. La croissance s'est établie à 1,6% en 2019 contre 1,9% en 2018.

### 1.4. Pays émergents et en développement

De manière générale, les pays émergents et en développement ont enregistré un ralentissement de l'activité économique. La croissance économique de ces pays est estimée à 3,7% en 2019, soit 0,8 point de moins que l'année précédente.

**Tableau 2 : Projection des perspectives économiques des pays émergents et en développement**

PIB réel (%)	2018	2019	2020p	2021p
Pays émergents et en développement	4,5	3,7	-1,0	6,6
Pays d'Asie émergents et en développement	6,4	5,5	1,0	8,5
Chine	6,6	6,1	1,2	9,2
Inde	6,8	4,2	1,9	7,4
Russie	2,3	1,3	-5,5	3,5
Amérique Latine et Caraïbes	1,1	0,1	-5,2	3,4

PIB réel (%)	2018	2019	2020p	2021p
Brésil	1,3	1,2	2,2	2,3
Mexique	2,1	-0,1	-6,6	3,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1,6	0,3	-3,3	4,2
Arabie Saoudite	2,4	0,3	-2,3	2,9
Afrique Subsaharienne	3,2	3,1	-1,6	4,1
Afrique du Sud	0,8	0,2	-5,8	4,0
Nigéria	1,9	2,2	-3,4	2,4

Source : FMI (Avril 2020)

En Chine, la croissance s'est ralentie pour s'établir à 6,1% en 2019 contre 6,6% en 2018. L'économie chinoise s'est contractée principalement en raison du ralentissement de l'activité manufacturière et commerciale. Les mesures envisagées de démantèlement partiel des droits de douane antérieurs et de suspension des hausses supplémentaires des droits de douane dans le cadre d'un accord commercial de « phase 1 » avec les États-Unis devraient atténuer la faiblesse cyclique à court terme.

En Inde, l'activité économique a sensiblement régressé en 2019, avec un taux de croissance économique de 4,2%, soit 2,6 points de moins qu'en 2018. Cette régression est due aux déficits budgétaires et retards dans les réformes structurelles.

En réponse, le gouvernement avait mis en place une série de mesures notamment l'accélération de la réforme du secteur bancaire pour stimuler le crédit et en procédant à une baisse considérable de l'impôt sur les sociétés de 30 à 22 % pour favoriser l'investissement.

Au Brésil, l'économie a régressé suite aux perturbations dans son secteur porteur à savoir le secteur minier. La croissance s'est établie à 1,2% en 2019, soit 0,1 point de moins qu'en 2018.

## 1.5. Afrique Subsaharienne

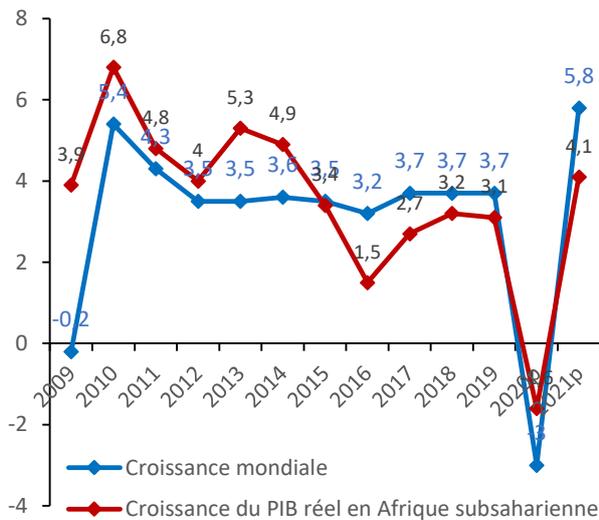
En Afrique subsaharienne, la croissance s'est établie à 3,1% 2019, soit 0,1 point de moins qu'en 2018 et 0,4 point de moins que les prévisions en début d'année. Ce ralentissement s'explique par une conjoncture extérieure moins favorable, des bouleversements persistants de la production dans les pays exportateurs de pétrole et une croissance inférieure aux attentes en Afrique du Sud.

Au Nigéria, l'activité économique a été peu soutenue, car la politique macroéconomique et l'environnement des affaires demeurent peu propices à une forte demande intérieure. La croissance économique s'est établie à 2,2% contre 1,9% en 2018, sous l'impulsion du secteur pétrolier et d'autres secteurs.

En Afrique du Sud, la croissance a de nouveau régressé en 2019 pour se situer à 0,2% contre 0,8% l'année précédente. L'Afrique du Sud connaît un déclin de sa croissance depuis la crise financière internationale de 2008. Les contraintes structurelles et la détérioration des finances publiques continuent de plomber la confiance des entrepreneurs et l'investissement privé.

Face à la propagation de la pandémie du coronavirus en Afrique, les ministres africains des finances se sont réunis le 31 mars 2020 pour définir des mesures appropriées pour atténuer la propagation du Covid-19 et ses effets négatifs sur l'économie africaine. La réunion était axée sur cinq questions principales : (i) la crise sanitaire et humaine, (ii) la nécessité de procéder à l'allègement de la dette et à la relance de l'économie par des mesures budgétaires pour tous les pays, (iii) l'octroi d'une aide en liquidités au secteur privé et en particulier aux secteurs des services, (iv) l'appel à la coordination des cadres de politique commerciale et (v) l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour mieux gérer la crise. Les ministres ont demandé le déblocage urgent et immédiat de 100 milliards de dollars dont 44 milliards seront consacrés à l'allègement de la dette de tous les pays africains. Ils ont également indiqué que si la crise devait se poursuivre, 50 milliards de dollars supplémentaires pourraient être nécessaires pour la reconstruction en 2021.

**Graphique 3 : Croissance du PIB réel en Afrique subsaharienne et croissance mondiale, 2009-2020**



Source : FMI (avril 2020)

## 2. Aperçu de l'environnement économique en RDC

### 2.1. Contexte socio-politique

Au cours du deuxième semestre 2019, la situation socio-politique a été marquée par la poursuite de l'installation des institutions de la république après les élections de décembre 2018, la décision de la gratuite de l'éducation de base dans les écoles publiques ainsi que la poursuite de la riposte contre la maladie à virus Ebola.

Après la prestation de serment du président de la République en janvier 2019, l'installation de l'assemblée nationale en avril, le sénat et le gouvernement ont été mis en place respectivement en juillet et septembre 2019. Il est important de signaler que les résultats définitifs des élections ont porté Félix Tshisekedi à la tête du pays (membre de l'UDPS, autrefois principal parti politique de l'opposition). Cependant, la majorité des sièges du parlement et de l'assemblée provinciale est détenue par la plateforme FCC<sup>2</sup> du président sortant Joseph Kabila. Mais au regard des tensions au sein de la coalition FCC – CACH<sup>3</sup>, il y a risque que le président actuel sans majorité au parlement soit

bloqué dans la mise en œuvre de son programme et des différentes réformes.

Sur le plan social, le Président a décidé de la gratuité de l'éducation de base dans les écoles publiques à partir de la rentrée scolaire de septembre 2019. Cette mesure a permis de scolariser 4 millions d'enfants supplémentaires depuis la rentrée scolaire de septembre 2019 (ministère de l'enseignement primaire, secondaire et technique). Pour l'année scolaire 2019-2020, il faudra allouer 133 millions USD pour le frais de fonctionnement de 51 574 écoles publiques, répertoriées par l'EPSP. Mais cela n'était pas prévu dans la loi de finance 2019.

Par ailleurs, depuis août 2018, le pays fait face à une épidémie d'Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Depuis fin juillet 2019, un comité d'experts chargé de la riposte a été mis en place par le président de la République dont la coordination est assurée par le docteur Jean Jacques Muyembe. A trois jours de la fin officielle de l'épidémie, un nouveau cas de fièvre hémorragique Ebola a été déclaré dans le territoire de Beni, qui a été l'un des épicentres de l'épidémie d'Ebola.

Depuis début 2020, le monde entier fait face à une pandémie de la maladie à Coronavirus (covid-19) dont un premier cas a été détecté le 10 mars 2020 à Kinshasa. Après avoir atteint quatorze (14) cas confirmés, le président de la République a annoncé une série de mesures pour endiguer la propagation de la pandémie dans le pays notamment la suspension de tous les vols en provenance des pays à risque et des pays de transit, l'obligation de mise en quarantaine de 14 jours maximum de toute personne suspectée à l'issue du test de température pour un examen approfondi etc. Le chef de l'Etat Félix Tshisekedi a pris des nouvelles mesures le 24 mars 2020 pour lutter contre la propagation de cette pandémie. Parmi ces mesures, il y a l'isolement de la ville province de Kinshasa des autres provinces et vice-versa ; tout en proclamant l'Etat d'urgence pour faire face à l'évolution de cette pandémie<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> Front Commun pour le Congo

<sup>3</sup> Cap pour le changement

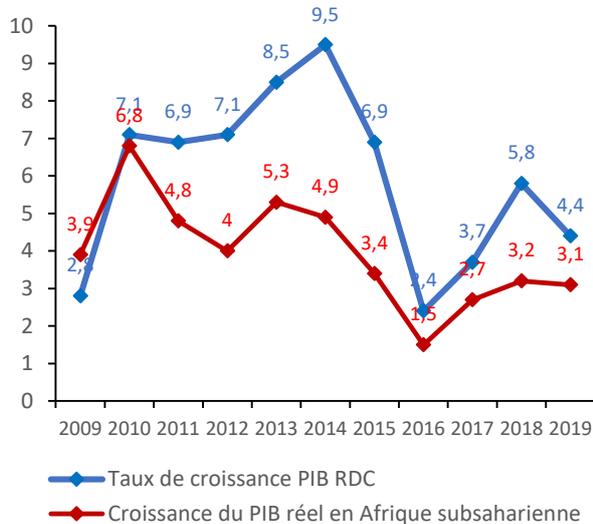
<sup>4</sup> Au 29 mars 2020, le pays comptait 81 cas confirmés, 8 cas de décès et 3 cas guéris.

## 2.2 Aperçu économique

La croissance économique en RDC s'est établie à 4,4% en 2019 selon la Banque centrale du Congo (4,3% selon le FMI) contre 5,8% en 2018.

Cet affaiblissement de la croissance s'explique principalement par le ralentissement des activités minières suite à la baisse de la demande des produits miniers.

**Graphique 4 : Croissance du PIB réel en RDC et Afrique subsaharienne, 2009-2019.**



Source : Banque Centrale du Congo (février 2020)

D'après les estimations de la BCC, la croissance économique en 2019 est principalement impulsée par le secteur tertiaire (2,12 points en termes de contribution à la croissance), suivi des secteurs secondaire (1,55) et primaire (0,77). La contribution du secteur primaire au PIB a fortement régressé entre 2018 et 2019, passant de 4,66 à 0,77 point, suite à la baisse de la demande des principaux produits d'exportations d'origine minière, laquelle a eu une incidence négative sur la production nationale. Les recettes provenant du secteur minier ont sensiblement baissé en 2019, elles se sont établies à 929 millions USD en 2019 contre 1,239 milliard USD en 2018, soit une décroissance de près de 25%. S'agissant des cours des principales matières premières exportées par la RDC, ils ont globalement connu une baisse, d'une année à l'autre, avec une contraction importante du cours de cobalt (de 72 848 à 35 695 USD la tonne entre

2018 et 2019, soit une baisse de 51%). La principale raison de cette contraction est la baisse de l'activité dans les industries manufacturières en Chine, grand consommateur des produits miniers Congolais.

Par ailleurs, la bonne performance du secteur tertiaire est consécutive à la hausse observée dans toutes les branches, lesquelles ont été stimulées par une accalmie relative du climat sociopolitique au lendemain des élections de décembre 2018. En effet, la valeur ajoutée de la branche « transports et télécommunications » se s'est accrue de 4,7% après une décroissance de 1,4% en 2018, celle de « commerce » de 4,0% venant de 1,8%, celle de services administration publique de 9,0% contre -0,4% en 2018.

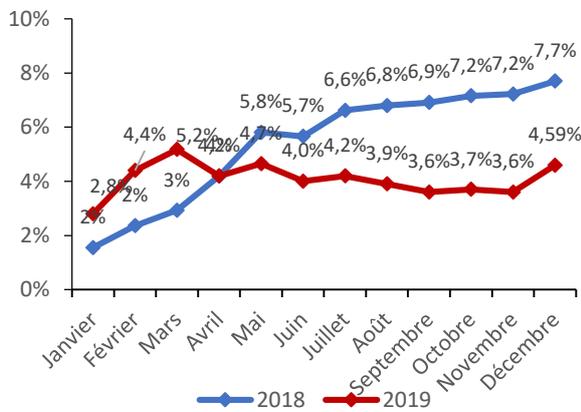
Depuis quelques semaines, la situation économique nationale demeure marquée par les incertitudes liées à la propagation de la pandémie du coronavirus et ses conséquences sur l'économie nationale. Selon les prévisions de la commission économique du Gouvernement, la croissance économique en 2020 va s'établir à 1,1%, soit 3,3 points de moins qu'en 2019 et 3 points de moins que les prévisions en début d'année. Cette hypothèse ne peut être confirmée qu'à condition que la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus et ses effets sur l'économie congolaise puissent s'arrêter au mois de juin prochain. Au cas où le choc se poursuivait au-delà de juin 2020, l'économie congolaise entrerait probablement en récession. Cette récession marquera la fin d'une forte croissance entamée à partir de 2002 dans un contexte de reconstruction post-conflit, après une longue période d'essoufflement de 1990 à 2001 caractérisée par des taux de croissance négatifs.

Le Gouvernement national a décidé en mars 2020 de la suspension des mesures d'imposition à l'impôt professionnel sur les revenus au taux de 15% sur les primes et de 3% de la première tranche de revenus allant de 0 à 1 944 000 francs congolais. Il a décidé également de l'octroi à titre gratuit de la fourniture d'eau et électricité aux ménages, aux hôpitaux ainsi qu'aux micros petites et moyennes entreprises frappés par la suspension de leurs activités, dans le cadre des mesures de prévention contre le covid-19 pour deux mois.

Concernant les marchés des biens et services, l'année 2019 a été marquée par la poursuite de la désinflation. Cette décélération du rythme de formation de prix s'est observée dans un contexte d'une stabilité relative de la monnaie nationale. Cependant, il sied de relever les perturbations observées en fin d'année suite à l'accélération des prix due à une légère dépréciation de la monnaie nationale. Cette situation serait tributaire des effets d'efforts de guerre engagés par la RDC. En fin 2019, le taux de change pratiqué sur le marché avait atteint 1700 FC le dollar américain et le taux de change à l'indicatif se situait à 1684 FC le dollar américain.

En glissement annuel, le taux d'inflation s'est situé à 4,6% contre 7,7% en 2018 et 54,7% en 2017. Ce faible niveau de taux d'inflation est consécutif à la faible dépréciation de la monnaie nationale observée au niveau du marché de change. Cependant, on observe une accélération de l'inflation depuis le début de 2020 (6,9% en mars 2020 contre 5,2% en mars 2019), en raison notamment des contraintes liées à l'offre des produits alimentaires sur le marché, due aux difficultés à s'approvisionner à la suite des mesures prises pour lutter contre la propagation du Coronavirus par les principaux partenaires commerciaux de la RDC. Concernant le taux de change, la stabilité observée au cours des dix premiers mois de 2019, avec une dépréciation moyenne mensuelle de 0,02% a connu quelques turbulences à partir de novembre 2019. A fin février 2020, le taux change à l'indicatif s'établit à 1691 contre 1730 sur le marché parallèle.

**Graphique 5 : Evolution du taux d'inflation de la RDC**

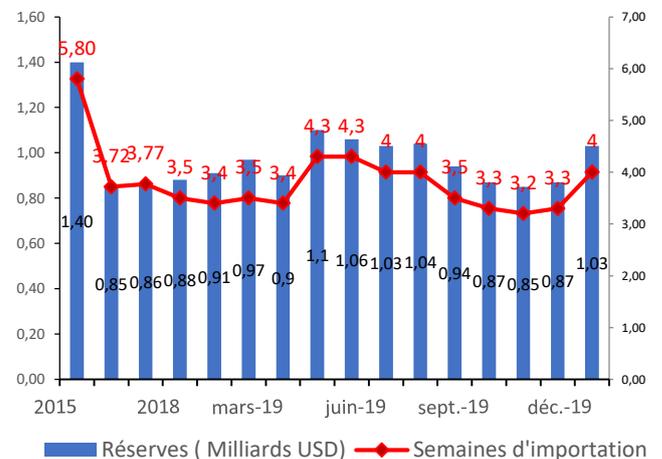


Source : BCC

<sup>5</sup> Comité de politique monétaire

Pour ce qui est des réserves internationales, elles ont connu une augmentation, passant de 883,18 millions USD à fin 2018 (soit 3,5 semaines d'importations des biens et services) à 1,03 milliards à fin 2019, soit 4,0 semaines d'importations des biens et services sur ressources propres. Cette hausse est due notamment à l'encaissement d'une facilité de crédit rapide de 368 millions, dans le cadre du programme de référence avec le FMI. A fin février 2020, elles se sont situées à 716,81 millions USD (soit deux semaines d'importations des biens et services), traduisant une baisse de 68,7 millions USD par rapport à son niveau de janvier 2020.

**Graphique 6 : Evolution des réserves internationales de la RDC**



Source : BCC

S'agissant de la conduite de la politique monétaire en 2019, le CPM<sup>5</sup> a décidé d'assouplir en mars 2019 les dispositifs de sa politique monétaire en ramenant le taux directeur à 9% venant de 14% depuis avril 2018.

Par contre, les coefficients de réserve obligatoire ont été maintenus à leur niveau de 2016, soit 13% et 12% pour les dépôts en devise à vue et à terme ainsi que 2% et 0% pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme.

Dans le but d'atténuer l'impact négatif de la pandémie du Covid-19 sur l'économie congolaise, la Banque centrale du Congo a pris une série de mesures en mars 2020 notamment la baisse du taux directeur de 9,0% à 7,5% dans le but de réduire le coût de crédit, la baisse du coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts

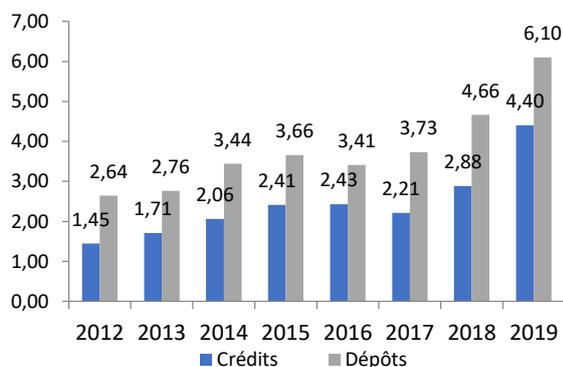
à vue de 2% à 0%, afin de libérer la liquidité au profit des banques etc.

S'agissant des finances publiques, l'exécution des opérations financières s'est soldée par un déficit annuel de CDF 564,8 milliards (337,61 millions USD) en 2019 contre 203,2 milliards CDF (124,24 millions USD) enregistré l'année précédente. En effet, les recettes publiques se sont établies à 4,19 milliards USD en 2019 contre 4,33 milliards USD et les dépenses à 4,53 milliards USD contre 4,47 milliards USD en 2018.

### 2.3. Evolution de l'activité bancaire

Au cours de deuxième semestre 2019, l'actualité a été marquée par l'opération d'achat de 66% d'actions de la BCDC par Equity group Holding (EGH) en novembre 2019. Selon l'accord, le groupe Equity doit verser une contrepartie en espèces de cent cinq millions de dollars US (105 millions USD) pour les 625 354 actions à acheter, y compris les dividendes déclarés après le 1er janvier 2020, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit un prix de dividende cumulé de 167,9 USD par action. Cet accord est soumis aux approbations réglementaires entre autres de la Banque Centrale du Kenya, de la Banque Centrale du Congo, de la Commission de la concurrence du COMESA et des conseils d'administration de la BCDC et d'EGH. Equity Group dispose d'un actif de plus de 6 milliards USD. Avec plus de 14 millions de clients, le groupe est l'un des plus grands groupes de la région et dispose d'un réseau de 294 agences, de 50 077 agents bancaires et de 27 576 marchands. En termes de capitalisation boursière, elle est la plus grande banque en Afrique de l'Est et du centre.

Graphique 7 : Evolution Dépôts et Crédits bancaire (en milliards USD)



Source : BCC

A fin 2019, les dépôts des banques en RDC et les crédits bruts à la clientèle se sont situés respectivement à 6,1 milliards USD et 4,4 milliards USD, soit une croissance respective de 26% et 50% par rapport à l'année précédente. Quant à la profitabilité, le résultat net d'exploitation a été de 94,5 millions USD contre 76,6 millions USD en 2018, soit une croissance de 23%.

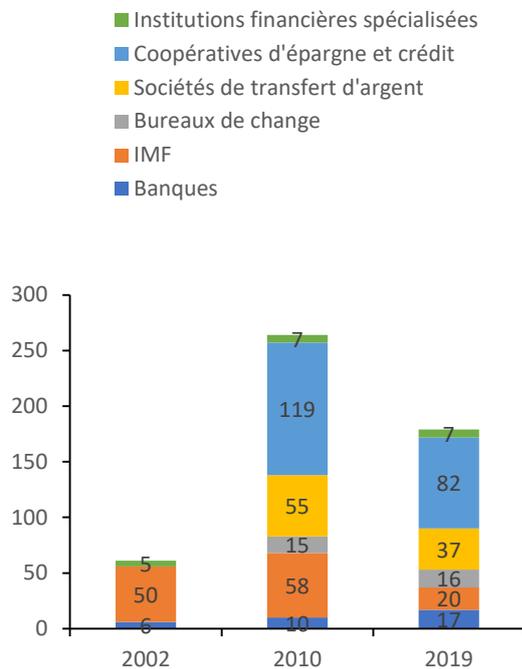
Dans le but d'atténuer les effets négatifs de la crise sanitaire liée à la pandémie du covid-19 sur les services financiers, la BCC a pris une série de mesures dont la poursuite de la fourniture de la liquidité aux banques de manière à leur permettre de réaliser aisément les services bancaires attendus, le report, au mois de janvier 2022, de l'entrée en vigueur des dispositions relatives au relèvement du niveau du capital minimum des banques, des COOPEC et des IMF, gel des règles de classification des prêts pour permettre aux institutions financières de suspendre l'application des pénalités de retard sur les créances en souffrance pendant la période de crise.

Par ailleurs, la BCC a invité l'ensemble de la population congolaise à utiliser les moyens de paiement électronique (M-Pesa, Airtel, orange Money, etc.), afin de réduire le risque de contamination due à la manipulation des espèces. A cet effet, elle a exigé la suppression des frais sur les transactions en monnaie électronique.

#### Aperçu des acteurs du secteur financier congolais.

En 2019, le secteur financier congolais était composé de 179 acteurs.

**Graphique 8 : Evolution du nombre d'acteurs dans le secteur financier en RDC**



Parmi les acteurs, on compte :

- 17 banques commerciales ;
- 20 institutions de Microfinance (IMF) ;
- 82 coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) et coopératives centrales d'épargne et de crédit (COOCEC) ;
- 16 bureaux de change ;
- 37 sociétés de transfert d'argent ou messageries financières ;
- Plusieurs institutions financières spécialisées.

Parmi les institutions financières spécialisées, on compte trois sociétés de télécommunication offrant des services de mobile money, un fonds de refinancement privé créé par des bailleurs institutionnels (FPM SA). A côté de ces entreprises privées, l'Etat congolais a mis en place des établissements publics offrant des services financiers tels qu'une caisse d'épargne (Caisse d'épargne du Congo, CADECO), une société financière de développement (SOFIDE) et différents établissements de (re)financement et d'accompagnement spécialisés dans la promotion des projets et initiatives de certains secteurs comme l'industrie (Fonds de promotion de l'industrie, FPI), la microfinance (Fonds national

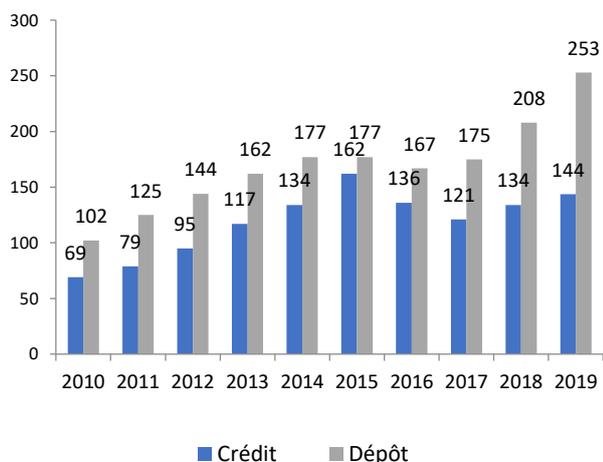
de la Microfinance, FNM), la culture (Fond de promotion de la Culture, FPC), etc.

Concernant le secteur des assurances, on note de nouvelles sociétés privées d'assurances agréées par l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA). A ce jour, ce secteur compte donc 15 acteurs dont 8 sociétés d'assurances et 7 sociétés de courtage d'assurance. Il sied de noter aussi que la Société Nationale d'Assurances (SONAS) SA qui détenait jadis le monopole des assurances en RDC, est autorisée par l'ARCA de continuer à opérer, conformément à la loi, en attendant l'issue de son processus de mise en conformité.

#### 2.4. Evolution de l'activité du secteur de la microfinance

Ce secteur compte à ce jour 102 acteurs dont 82 COOPEC et 20 IMF et demeure caractérisé par la prédominance des institutions mutualistes de petite taille concentrées dans 3 provinces Kinshasa, Nord Kivu et Sud Kivu. Cependant, il sied de noter qu'en janvier 2020, la BCC a radié 10 institutions de microfinance, il s'agit de 9 Coopératives d'épargne et de crédit et 1 institution de microfinance. Il est reproché à ces institutions le non-respect des textes légaux et réglementaires relatifs à l'activité de microfinance, qui s'est manifesté par le dysfonctionnement des organes de gouvernance, l'absence d'une main d'œuvre qualifiée, la mauvaise gestion du portefeuille crédit, la mauvaise qualité de l'information financière, l'insuffisance, voir l'absence des fonds propres etc.

Graphique 9 : Evolution du secteur de la microfinance (en millions USD)



Source : BCC

Concernant le secteur de microfinance, les dépôts et les crédits ont connu une croissance respectivement de 22% et 7% par rapport à leur niveau de 2018.

Au regard de la crise actuelle, l'ANIMF et APPROCEC<sup>6</sup> ont sollicité des appuis financiers en terme de subventions et de lignes de crédit de la part du Gouvernement en vue d'aider les IMF et les COOPEC à rester liquides, de continuer à accorder des crédits à l'économie et à compenser tant soit peu les pertes possibles résultant des mesures touchant les secteurs d'activités, une dérogation pour la tenue, à une date ultérieure, de toutes les assemblées générales ordinaires et le report pour le dépôt de rapport compte tenu que certaines institutions financières emploient un personnel réduit et de manière rotative, en vue de réduire le risque de contamination du personnel au Covid-19. Ces associations professionnelles ont demandé aussi une dérogation pour l'application des ratios prudentiels dont le taux de provisionnement des créances, le taux de liquidité, le niveau de l'autosuffisance opérationnelle, le rééchelonnement et le refinancement de crédits en retard pour les membres et clients frappés par les mesures de prévention au Covid-19.

<sup>6</sup> ANIMF : Association nationale des institutions de microfinance et APPROCEC : association professionnelle des coopératives d'épargne et de crédit.

### 3. Activités du FPM

#### 3.1. Activités transversales du FPM ASBL

Le second semestre 2019 a été marqué par (1) l'organisation de l'atelier sur l'étude de marché crise, (2) la poursuite du programme de formation 2019, (3) l'organisation de la journée internationale de l'épargne et (4) la tenue de deux mini-FAAF en province.

Le FPM ASBL a présenté lors d'un atelier destiné aux professionnels et spécialiste du secteur financier les résultats de son étude de marché portant sur « *l'analyse de la crise du secteur financier des MPME en RDC* ». Cet évènement avait réuni près de 82 participants provenant essentiellement des institutions financières. Cette étude a pour objectif d'analyser la crise des services financiers destinés aux MPME congolais en s'intéressant tout particulièrement à la crise des impayés massifs afin de déterminer les causes et les mesures prises par les institutions financières. Le bilan, les leçons apprises et les recommandations ont été présentées afin que ce genre de crise soit maîtrisé à l'avenir.

Le programme de formation 2019 du FPM prévoyait trois (3) certificats classiques, à savoir : (i) communication et marketing, (ii) gestion des risques et (iii) les services financiers numériques qui se sont déroulés sous l'approche de blended learning où les séances des formations s'effectuent en présentielle et en ligne. A cela s'ajoute deux modules : le programme national de l'éducation financière (PNEF) et la formation des formateurs sur le genre. Au total, le FPM ASBL a reçu 358 participants, dont 162 femmes provenant essentiellement des institutions financières.

En ce qui concerne les forums organisés au deuxième semestre, on note l'organisation des deux mini-FAAF, tenus le 08 et 09 octobre 2019 respectivement à Kikwit et à Mbuji-Mayi. Ces deux forums avaient réuni près de 186 participants provenant essentiellement de la clientèle des institutions financières. Le thème retenu était « *Assurer le bon fonctionnement de mon entreprise* ».

A l'occasion de la célébration de la neuvième édition de la Journée internationale de l'épargne (JIE), le FPM en collaboration avec la Banque centrale du Congo et FINCA RDC, a organisé des activités en date du 30 et 31 octobre dans la ville de Boma et Kinshasa. Avec comme thème principal « *Epargner en RDC pour mon avenir, oui c'est possible* ». Différentes activités en plus de la tenue des forums ont été organisées dans les 2 villes, notamment des conférences de presse, des caravanes motorisées et des émissions télévisées. L'objectif principal de la JIE étant de promouvoir la culture de l'épargne et encourager la population à épargner auprès des institutions financières formelles.

### 3.2. Focus sur les activités du FPM SA

Tout au long du second semestre 2019, le FPM SA a poursuivi ses activités de financement des institutions financières partenaires (IFP) dans un environnement économique marqué par l'attente de l'installation des nouvelles institutions de la République.

Les activités du FPM SA au cours du deuxième semestre 2019 ont été marquées par la signature d'un nouveau contrat de prêt de 3,5 millions USD avec Advans banque, le décaissement de la deuxième tranche de prêt à : Afriland First bank (2 millions USD), SMICO (400 milles USD) et VisionFund (500 milles), le décaissement de la troisième tranche de prêt à Rawbank (500 milles USD) ainsi que le renouvellement d'un prêt de 3 millions USD à FINCA sous forme de DAT.

A fin 2019, le volume du portefeuille de crédit s'est ainsi situé à 27,25 millions pour 10 institutions financières partenaires. Parmi ces partenaires l'on cite entre autres cinq banques commerciales et cinq institutions de microfinance.

**Tableau 3 : Chiffres clés du FPM au 31 décembre 2019**

- Portefeuille de prêts : 27,25 millions USD
- Nombre de projets : 318 depuis 2011
- Nombre de projets d'assistance technique directe (ATD) : 179 depuis 2011
- Nombre de formations : 84
- Nombre de forums : 38
- Nombre d'études de marché : 17
- Nombre de partenaires : 26 depuis 2011